

Lécousse info

Journal municipal - www.lecouisse.fr - # 157 - Mars 2025


Journée
Citoyenne
Lécousse

> actualités / p.4-10
Journée Citoyenne



> enfance jeunesse / p.11-13
Équipe d'animation



> initiatives / p.14-16
Christian Piron



> services / p.17-19
Tarifs communaux



L'accueil des nouveaux habitants



Ambiance carnaval



SP
STORE & PORTAIL
35133 LÉCOUSSE

- Pergolas
- Store ext. / int.
- Carport
- Portail
- Clôture
- Garde corps
- Porte de garage

06 77 31 07 23 • Marc JANVIER

DAUGUET[®] TP
Travaux Publics • Particuliers & Professionnels

Le professionnel de vos Aménagements Extérieurs

- Emulsion bitume
- Enrobé noir et couleur
- Béton désactivé
- Pavage
- Dallage, etc.
- Assainissements
- Terrassements
- Location d'engins
- Transport

4 rue des Rochelettes - 35133 LÉCOUSSE - Tél. 02 99 94 33 14
contact@dauguettp.fr - www.dauguet-amenagement-exterieur.fr

■ RÉNOVATION **illICO** travaux ■ EXTENSION

Accompagnement et suivi de chantier

Agence Fougères – Vitré
Roland FOUGERAY
1 allée de la Haute Garenne 35133 Lécousse

06 50 56 46 47

Franchisé financièrement et juridiquement indépendant - KER CONCEPT HABITAT - RCS RENNES 842221929 - SASU au capital social de 2000€

Cherbonnel Eric
Charpente bois

35133 - LÉCOUSSE 02 99 99 20 47
www.charpente-fougères-35.fr

Tecam
BUREAU D'ÉTUDES

URBANISME & PAYSAGE
INFRASTRUCTURES VRD
ENVIRONNEMENT

47-49, rue Kléber – BP 80416
35304 FOUGERES Cedex
Tél. 02.99.99.99.49
agence.fougères@tecaml.fr
www.tecam.fr

OPQIBI
L'INGÉNIERIE QUALIFIÉE
N° 13 06 2583

LES JARDINS DE PÉROUZEL

Le professionnel de vos Aménagements Paysagers

- Création
- Entretien
- Maçonnerie de jardin
- Terrasse en bois
- Étude, Conseil et Devis
- Services à la personne

4, rue des Rochelettes - 35133 LÉCOUSSE - Tél. 02 23 51 10 22
perouzel@dauguettp.fr - www.dauguet-amenagement-exterieur.fr

Faites tourner le vent de votre côté...
....Communiquez

ARC en CIEL
IMPRIMEURS

ACTEUR ET PRODUCTEUR DE VOTRE COMMUNICATION LOCALE

GRAPHISME
IMPRESSION
NUMÉRIQUE
OFFSET
FINITION
DÉCOUPE
SIGNALÉTIQUE & DÉCO

PONTORSON
02 33 60 10 61
LÉCOUSSE FOUGERES
02 99 94 25 26

commercial@arcenciel-imprimeurs.com

LD CHARPENTE
CHARPENTES - OSSATURE BOIS - TERRASSE - BARDAGE

06 29 94 59 00
06 70 03 36 46
ld.charpentes35@gmail.com
6 bd de la Côte du Nord - 35133 LÉCOUSSE

Nova ENERGIE
PHOTOVOLTAÏQUE & POÊLES

+ 500 CLIENTS SATISFAITS

L'expert local au service de votre confort
Photovoltaïque • Poêles • Couverture

RGE QualiPV2 RGE QualiBois

contact@nova-energie.bzh
2 Blvd de la Côte du Nord, LÉCOUSSE
02 22 66 95 97
www.nova-energie.bzh



sommaire

actualités / p. 4-10

Nathan, bébé lécousois
La Journée Citoyenne
Les nouveaux habitants
Une médaille pour Catherine Delhayé
La Magie de Noël en images
Matthias Garnier, chef à domicile
Les tarifs de l'eau
Un espace cinéraire au cimetière
Les subventions aux associations
Le projet de cabane perchée

enfance-jeunesse / p. 11-13

L'actualité des écoles
L'équipe d'animation
Les bilans 2025
Le Relais Petite Enfance
L'accueil de loisirs

initiatives / p. 14-16

La Gym Adulte Lécousse
Les dates à retenir
Christian Piron médaillé d'or
Le Gym Club Lécousse
Le carnaval du comité des fêtes
Les animations à la médiathèque

services / p. 17-19

Les tarifs communaux
L'état-civil
Les permis de construire
Les déclarations de travaux
Les numéros utiles



Directrice de la publication : Anne Perrin, maire.
Rédaction : Alban Desile (06 86 86 47 77), avec la commission Communication
présidée par Christophe Drugeot et constituée de Hubert Couasnon,
Mylène Le Berrigaud, Fabienne Éon, Jean-François Buffet, Élise Cosme,
Sébastien Étienne, Adeline Ollivier.
Crédit photos : commune de Lécousse.
Mise en page, impression : Arc en Ciel Imprimeurs, Lécousse. - Dépôt légal : 588.

éditorial



Chères Lécousoises et chers Lécousois,

Dans un contexte financier incertain, impactant toutes les politiques nationales, régionales et départementales, le début d'année des collectivités locales est marqué par le vote des subventions au secteur associatif. L'accompagnement financier de la commune est maintenu à près de 33 000 €. Notre contribution au fonctionnement se fait aussi par la mise à disposition des salles sportives ou associatives à titre gracieux, par l'achat de matériels et d'équipements, tout ceci étant géré par nos agents communaux. Notre monde associatif se porte bien : ce sont ainsi plus de 1 500 adhérents qui sont inscrits et fréquentent nos salles. Ceci prouve le sérieux et l'engagement des bénévoles. Bravo à tous, encadrants et pratiquants !

D'ailleurs, dans ce numéro, les événements et manifestations sont listés dans l'agenda 2025. L'application IntraMuros, téléchargeable gratuitement, est aussi là pour vous rappeler les dates. La mairie l'utilise également pour toutes ses alertes et informations concernant le centre de loisirs, le CMJ, le RPE, etc.

En matière de subventions, la commune alloue aussi un budget de 22 000 € au Centre Communal d'Action Sociale. Le CCAS agit pour les seniors (repas, aide à l'ADMR, actions avec le CLIC), mais aussi pour nos enfants avec une aide aux familles pour la cantine (en fonction du quotient familial). Pour information, le CCAS a publié un appel à partenariat pour une mutuelle santé communale pour un démarrage au 2^{ème} semestre.

Notre journée citoyenne du samedi 17 mai 2025 va favoriser ce lien entre tous, jeunes et moins jeunes, avec l'intégration des nouveaux habitants dans un esprit très convivial et d'accueil. Devenir acteur pour sa collectivité, en prenant part le matin à des petits chantiers pour l'amélioration de son cadre de vie, contribue à cette citoyenneté : vos idées seront les bienvenues à la réunion publique le mardi 22 avril.

En matière de travaux, la modernisation du centre technique a bien démarré en début d'année avec l'extension visible et la démolition intérieure du bâtiment principal. D'ici la fin de l'année, les conditions d'accueil de tous nos agents en seront nettement améliorées.

La réflexion sur la restructuration de l'école publique a également été lancée début février, en intégrant une quinzaine de représentants et utilisateurs de l'école : agents, professeurs et parents. Nous en reparlerons dans les prochains mois.

Bonne lecture à tous et rendez-vous lors des nombreuses manifestations programmées.

Anne Perrin,
Maire de Lécousse



Une belle histoire : Nathan est le premier bébé né à Lécousse depuis 2012 !



Une des premières photos de famille réunissant Camille et Nicolas Fougeray et leurs deux enfants, Éloïse et Nathan.

L'accouchement est un moment unique souvent planifié avec soin. Cependant, il arrive parfois que le bébé décide d'arriver sans prévenir et que l'accouchement se déroule de manière imprévue, chez soi et en urgence. C'est cette situation hors du commun qu'ont vécu Camille et Nicolas Fougeray le 25 décembre dernier. Leur petit Nathan est né deux semaines avant la date prévue. « Au cours de la journée, mon épouse a commencé à ressentir des contractions. On pensait que le bébé arriverait dans la nuit ou le lendemain » raconte Nicolas. « En début de soirée, nous sommes allés chez mes parents pour ouvrir les cadeaux de Noël. Nous sommes rentrés assez vite pour faire les valises et partir à la maternité. Notre fille Éloïse, 2 ans et demi, est restée chez eux. »

Au cours du trajet, les contractions se sont intensifiées. « Une fois à la maison, j'ai dit à ma femme d'aller se reposer dans le canapé pendant que je préparais les affaires. Puis tout s'est accéléré. Sentant que le bébé arrivait, elle est allée

s'allonger sur le lit et j'ai appelé le SAMU. En attendant l'arrivée d'une équipe, les secouristes nous ont donné les instructions par téléphone. Au bout de 4 min 30 s d'appel, le bébé était né ! »

À leur arrivée, les secouristes ont salué les jeunes parents d'un sympathique « Félicitations ! ». Ils ont constaté la pleine santé de la maman et du bébé, puis les ont transportés à la maternité après avoir aidé le papa à couper le cordon. « Camille et moi n'avons pas vraiment eu le temps de paniquer » confie Nicolas. « Mon expérience de sapeur-pompier volontaire m'a sans doute aidé à garder mon calme. C'est en revenant de la maternité, dans la nuit, que j'ai pris conscience de la situation. Ma femme a eu la même réaction quand elle est rentrée à la maison quelques jours après. »

Premier bébé lécousois depuis 2012, Nathan est né à 22 h 19 le soir de Noël. Un accouchement surprise, sans douleur et sans stress, qui restera un souvenir unique !



Journée Citoyenne : réunion d'information le 22 avril

L'édition 2025 de la Journée Citoyenne se déroulera le samedi 17 mai, à partir de 8 h 30. Nous vous attendons nombreux pour participer aux différents chantiers d'amélioration de notre cadre de vie. À la fin de la matinée, vous serez invités à partager un repas à la salle Hermine. Comme chaque année, le Pôle Enfance sera ouvert pour accueillir les enfants jusqu'à 7 ans.

En préambule, une réunion d'information et de préparation aura lieu le mardi 22 avril, à 20 h, à la salle Émeraude. Vous pourrez faire part de vos idées et vous inscrire dans le chantier qui vous intéresse. Vous pouvez également vous inscrire à la Journée Citoyenne en retournant le talon-réponse du flyer inséré dans ce journal.



à noter

> Emploi saisonnier : la commune recrute

Chaque année, la commune recrute deux jeunes Lécoussois(es) pour effectuer des remplacements en juillet et août au sein des services techniques. Il faut avoir 18 ans, être titulaire du permis de conduire et être motivé(e) et intéressé(e) par le poste. Si ces emplois vous intéressent, vous pouvez déposer votre lettre de motivation et votre CV par courrier à la mairie ou par mail à mairie@lecousse.fr.

Cérémonie : les nouveaux habitants reçus en mairie



Le samedi 25 janvier, Mme le Maire et les adjoints Mylène Le Berrigaud et Jean-François Buffet ont reçu les nouveaux habitants en mairie. Une vingtaine de familles, dont certaines en provenance de la Biélorussie et des États-Unis, ont participé à cette réunion conviviale.

Après la présentation de la commune par Mme le Maire, les habitants ont pris la parole pour évoquer la raison de leur installation à Lécousse : se rapprocher de leur famille ou de leur lieu de travail, l'envie de venir vivre et travailler en Bretagne, un retour au pays à

quelques mois de la retraite, etc. Chacun a pu faire plus ample connaissance au cours du traditionnel verre de l'amitié qui a conclu cette cérémonie d'accueil.

Personnel communal : Catherine Delhaye médaillée



À l'issue de la cérémonie des vœux, Mme le Maire a remis à Catherine Delhaye la médaille d'honneur régionale, départementale et communale pour les 20 années passées au service de la commune (médaille d'argent). Recrutée en qualité d'agent d'entretien stagiaire en avril 2003, elle a été titularisée un an plus tard. Classée au grade d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe le 1^{er}

janvier 2007, elle a peu à peu gravi les échelons jusqu'à son avancement au grade d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe le 1^{er} mars 2021. Agent des services techniques, Catherine Delhaye assure le ménage dans les bâtiments communaux. Elle est aussi chargée de la remise des clés aux particuliers et associations lors des locations des salles.

le saviez-vous ?



> Solidarité : un don pour les sinistrés de Mayotte

Après le passage du cyclone Chido, qui a dévasté l'île de Mayotte en décembre dernier, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus.

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle a engendrés, la commune de Lécousse a fait un don d'un montant de 1 000 € à la Protection Civile.

En images : le succès de la Magie de Noël

Le samedi 21 décembre, la 4^{ème} édition de la Magie de Noël a rempli toutes ses promesses. Les jongleurs de la troupe Jong&Cie, la musique festive du Grand Fatras, le stand de barba à papa, la restauration, etc. ont fait le bonheur des petits et grands venus en nombre !



Ateliers : création de centres de table et boules de Noël



Le mercredi 11 décembre, les commissions Animation et Cadre de vie ont organisé un atelier de création de centres de table à quelques jours des

repas de fête. Une quinzaine de personnes ont participé aux deux séances qui se sont déroulées à l'espace Irène Frain (photo à gauche). De leur côté, le



membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ont organisé le même jour un atelier de création de boules de Noël (photo à droite).

Gastronomie : Matthias Garnier, chef privé et traiteur

Début février, Matthias Garnier s'est installé en tant que chef privé et traiteur pour les particuliers et professionnels. Baptisée « Chef Matthias », l'entreprise marque un nouveau chapitre dans le parcours de ce Lécousois de 27 ans. Passionné de cuisine depuis son enfance, il est titulaire d'un bac pro et d'un BTS gestion arts culinaires obtenus au Lycée Hôtelier de La Guerche-de-Bretagne. Il s'est ensuite perfectionné dans les prestigieux restaurants étoilés de Georges Blanc, Bernard Loiseau, Éric Guérin ou encore Didier MÉRIL. L'an dernier, il a également été finaliste du concours culinaire européen Ethic Océan, présidé par Olivier Roellinger.

Matthias a mûri son projet de chef à domicile pendant un an. « Mon but est de faire découvrir mon identité culinaire et transmettre des émotions à travers une assiette » confie-t-il. « J'avais aussi envie de briser la barrière qui sépare le cuisinier des clients. Dans un restaurant, on a très peu de contact avec les gens et cela me manquait. Pour moi, la cuisine est avant tout un partage. »

Après avoir rencontré le client, le jeune cuisinier élabore un menu et présente un



devis. Le jour venu, il se rend chez le client une heure et demie ou deux heures avant le repas pour finir de tout préparer. « Je n'utilise que des produits frais et locaux » précise-t-il. « Je peux confectionner un repas pour deux à vingt couverts. Pour le menu, je m'adapte à toutes les envies des clients. »

Sur la partie traiteur, Matthias Garnier peut préparer et livrer un repas avec entrée, plat et dessert, ou bien un buffet apéritif, un buffet froid, un buffet de desserts ou un buffet mixte.

- Tél. 06 78 65 69 57 -

chefprive.matthias@gmail.com -

Instagram : chef.matthias_ - Facebook : Matthias Garnier

et aussi

> La Mésangère 2 : rétrocession des espaces communs



Par délibération du 12 décembre 2014, le Conseil municipal a validé la convention de rétrocession avec la société SNC La Mésangère, aménageur du lotissement Les Jardins de la Mésangère 2, en vue de l'intégration dans le domaine communal des espaces communs après leur réalisation complète (voirie, réseaux et espaces verts). La rétrocession des équipements et espaces communs, d'une superficie totale de 11 940 m², est aujourd'hui effective.

Le linéaire de voirie communale est ainsi passé de 31 882,5 ml à 32 713,5 ml.

> Contrat : le point à temps 2025

Pour la réalisation du point à temps 2025 (rénovation de la chaussée là où elle a subi des dégradations), une consultation a été réalisée auprès de deux entreprises. Le Conseil municipal a retenu le devis de l'entreprise BEAUMONT TP aux montants suivants :

- point à temps manuel : 1 420 € HT/tonne
- point à temps automatisé : 1 035 € HT/tonne

Avec la réalisation de 8 tonnes de point à temps manuel et 18 tonnes de point à temps automatisé, la prestation est évaluée à un coût global de 29 990 € HT.

> Démarchage à domicile : soyez vigilants !

La commune a reçu récemment des signalements d'habitants concernant du démarchage à domicile d'une entreprise prétendant être mandatée par la mairie. Sachez que la commune ne missionne jamais une société pour faire du démarchage en porte-à-porte. Nous vous encourageons à faire preuve de la plus grande vigilance et à ne pas donner suite aux sollicitations de ces visiteurs. En cas de doute, n'hésitez pas à appeler la mairie au 02 99 94 25 05.

TAXI David

TRANSPORT MEDICALISE
TICKETS TAXI / TOUTES DISTANCES
FOUGERES - LECOUSSE
LOUVIGNÉ DU DÉSERT

06 98 06 31 43 - 02 99 97 23 07
dacobeaue@hotmail.fr



Participation pour l'assainissement collectif (PAC)

- construction individuelle : 685 €
- par logement si collectif : 220 €
- par chambre si hôtel : 155 €
- locaux d'activités et restaurants : 725 € pour une surface de plancher de 1 à 100 m² (5 € par m² supplémentaire)

La PAC est demandée 6 mois après l'obtention de l'autorisation d'urbanisme.

Eau et assainissement : les tarifs 2025

Eau potable : 1 923 abonnés

L'eau distribuée sur la commune de Lécousse est produite et achetée au Syndicat Mixte de Production du Bassin du Couesnon, qui a la compétence « production d'eau potable ». La distribution de l'eau potable sur la commune est assurée directement par le Service Municipal de l'Eau de Fougères, qui est exploité en régie. Au 31 décembre 2023, il y avait 1 923 abonnés à Lécousse, soit une augmentation de 5,49 % par rapport à l'année 2022.

Les tarifs 2025

- Abonnement : 55,59 € HT
- Consommation : 2,41 € HT/m³

Ces tarifs ont été transmis à Fougères Agglomération pour validation.

Assainissement : 1 738 abonnés

Le service public Assainissement est exploité en régie par le Service Municipal de la Ville de Fougères. Le réseau de collecte des eaux usées de la commune de Lécousse est raccordé à celui de Fougères, pour permettre le transfert des eaux collectées vers la station d'épuration de la Sermandière. Au 31 décembre 2023, il y avait 1 738 abonnés à Lécousse, soit une augmentation de 6,90 % par rapport à l'année 2022.

La redevance 2025

La redevance assainissement est fixée à 2,014 € HT/m³

Ce tarif a été transmis à Fougères Agglomération pour validation.

et aussi

> Eau et assainissement : quelques chiffres

- Qualité de l'eau distribuée : dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé en distribution 12 échantillons d'eau au cours de l'année 2023. L'eau a présenté une très bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.
- Rendement du réseau de distribution : en 2023, le rendement était de 86,90 %, contre 81,73 % l'année précédente. Pour information, le rendement de distribution d'eau potable était de 81,3 % en France et de 87,6 % en Ile-et-Vilaine.
- Indice linéaire de pertes en réseau : pour l'année 2023, l'indice linéaire de pertes en réseau était de 1,01 m³/jour/km. Il était de 1,58 m³/jour/km en 2022.
- Satisfaction des usagers : la Ville de Fougères assure elle-même la relation avec les usagers afin de répondre aux réclamations et d'assurer la continuité du service. Au cours de l'année 2023, une réclamation écrite a été formulée auprès du service concernant l'eau potable. Le taux de réclamation était donc de 0,52 pour 1 000 abonnés (0 en 2022). Une réclamation écrite a également été formulée pour l'assainissement, portant le taux de réclamation à 0,57 pour 1 000 abonnés (0 en 2022).

> La Pépinière : réfection du réseau d'eaux pluviales

Des travaux de réfection du réseau d'eaux pluviales doivent être réalisés à la Pépinière, avec la reprise d'un busage sur 125 ml et la pose de grilles. Deux entreprises ont été consultées. Le Conseil municipal a retenu le devis de l'entreprise Beaumont TP pour un montant de 21 470,05 € HT.

Simulation de facture 2025 pour une consommation de 120 m³

Conformément au décret n°2007-675 du 4 mai 2007

EAU	
Part fixe	55,59 €
Part consommation	259,20 €
Redevance Agence de l'eau	39,60 €
Redevance eau potable	2,52 €
TVA 5,5 %	19,63 €
Total TTC Eau	376,54 €
Assainissement	
Tarif service Assainissement	241,68 €
Performance des systèmes d'assainissement collectif	10,68 €
TVA 10 %	25,24 €
Total TTC Assainissement	277,60 €
Total facture TTC	654,14 €

Cimetière : l'aménagement d'un espace cinéraire



Afin de répondre à l'augmentation constante du nombre de crémations, la commune va aménager un espace cinéraire au cimetière. D'une superficie d'environ 180 m², ce lieu de recueillement sera installé sur l'actuelle zone engazonnée, à côté du préau.

En complément des columbariums et du Jardin du Souvenir existants, l'espace disposera de 74 cavurnes (urnes enterrées, à la manière des caveaux traditionnels). Deux nouveaux columbariums, constitués au total de 12 cases,

seront également aménagés. Ils pourraient être complétés par deux autres columbariums de 12 cases chacun.

Un soin particulier sera apporté à l'aménagement paysager, avec la présence d'un arbre central et de massifs végétaux. L'espace disposera également d'une table à plateau rond en granit pour les cérémonies cinéraires.

Le choix des entreprises se fera dans les prochaines semaines. Les travaux d'aménagement pourraient démarrer en milieu d'année.

Cimetière : restauration du mur d'enceinte



La commune va engager des travaux de restauration du mur d'enceinte du cimetière pour un montant de 24 791,44 €. Une subvention de 7 437, 43 € a été sollicitée auprès de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR). La part d'autofinancement sera donc de 17 354,01 €.

IntraMuros : toute la commune dans votre smartphone

Services de la mairie, événements, actualités... En complément de son site Internet et de sa page Facebook, la commune dispose d'une application mobile dédiée à la vie quotidienne à Lécousse : IntraMuros. Grâce à cet outil numérique de proximité, vous avez accès à toute l'actualité de la commune et des acteurs locaux (associations, commerces, écoles, etc.). L'application IntraMuros est téléchargeable gratuitement sur l'App Store et Google Play.



et aussi

> Balayage de la voirie : le choix du prestataire

Une consultation a été réalisée sur la plateforme e-Megalis pour le renouvellement du contrat de balayage de l'ensemble des voies de la commune sur la période 2025 à 2027. Après analyse des offres, le Conseil municipal a retenu l'offre de la société Théaud selon les modalités suivantes :

- **Facturation aux kilomètres réels balayés :**
Prix au km : 32,50 € HT
Prix au km supplémentaire (pour demande ponctuelle non contractualisée) : 32,50 € HT
- **Prestation de pré-balayage manuel par souffleur :**
Prix au km : 13,33 € HT
- **Gestion et traitement des déchets :**
Forfait évacuation des déchets (dont location caisson) : 220 € HT
Coût à la tonne de gestion des déchets : 105 € HT

> Vérification des bâtiments communaux : renouvellement du contrat

Dans le cadre des contrôles périodiques obligatoires de l'ensemble des bâtiments communaux, le Conseil municipal a renouvelé le contrat avec le Bureau Veritas pour une durée de 4 ans, pour la réalisation des prestations suivantes :

- vérification triennale des installations électriques pour un montant forfaitaire de 2 954,83 € HT
- vérification annuelle des installations gaz pour un montant de 1 580,98 € HT
- vérification annuelle des appareils de cuisson pour un montant de 204,04 € HT

Associations : les subventions 2025

Cette année, les aides accordées par la commune aux associations représentent un total de 49 795 €.

Secteur social local.....22 750 €

CCAS de Lécousse (dont subvention ADMR, CLIC)	22 000 €
Amicale des donneurs de sang - Fougères.....	50 €
Groupt. employeurs Sud Fougères.....	100 €
Ligue contre le Cancer d'Ille-et-Vilaine	50 €
Restos du Cœur - Fougères.....	500 €
Alcool Assistance La Croix d'Or - Fougères	50 €

Secteur sportif.....13 200 €

Football Espérance de Lécousse.....	4 600 €
Gym Club enfants	4 500 €
Alliance Judo Fougères-Lécousse.....	3 500 €
USL Vélo	400 €
Foulées de Lécousse.....	200 €

Secteur animation et culture11 220 €

UNC Lécousse.....	600 €
ACLé.....	1 320 €
Comité de jumelage.....	4 800 €
Comité des fêtes - Fête de la Saint-Jean	4 500 €

Actions envers la jeunesse670 €

USEP sport (école Montaubert).....	250 €
UGSEL sport (école Notre-Dame).....	175 €
Réseau aides spécialisées - école Montaubert (fournitures scolaires)	245 €
Participation aux activités sportives extérieures (6 à 18 ans) : 20 €/jeune	
Participation classe découverte : 40 €/jeune	
Participation voyages collégiens et lycéens : 55 €/jeune	

Divers.....1 955 €

Fédération Nationale des Accidentés du Travail - Fougères	40 €
Prévention Routière - Rennes	30 €
Société de chasse de Lécousse	250 €
Association des Maires d'Ille-et-Vilaine.....	1 481 €
Association des Maires Ruraux d'Ille-et-Vilaine.....	154 €

Promenade Verte : la cabane perchée prête pour l'été



Un exemple de cabane fabriquée par la société Cabanopée.

Au printemps dernier, la commune a lancé une consultation auprès des habitants afin de recueillir leurs idées pour un aménagement dans la Promenade Verte. Une soixantaine de réponses ont été recueillies. Conformément au souhait de nombreux enfants, le choix de la commune s'est porté sur l'aménagement d'une cabane perchée afin de leur offrir un bel espace de jeux. Ce projet innovant n'existe pas dans les communes alentours.

Fabriquée sur mesure par la société spécialisée Cabanopée (67), la cabane sera construite autour de deux arbres situés dans la partie haute de la promenade verte, près de la zone d'éco-pâturage. Installée à 1,5 mètre du sol, elle disposera d'une passerelle d'accès, d'une plateforme de 15 m² et d'un mini-mur d'escalade. Dotée de garde-corps, la plateforme pourra accueillir des petits groupes d'enfants des écoles ou de l'accueil de loisirs pour des animations en lien avec la nature. Les travaux de construction débuteront le 17 juin pour une durée d'environ deux semaines. La cabane perchée sera donc prête pour l'été, pour le plus grand bonheur des enfants !



Une esquisse du projet de cabane à Lécousse.

École Montaubert : le projet poésie « Monstres et nature »



Cette année, un projet poésie est mené à l'école, impliquant 5 classes : les GS, les CP, les CE1-CE2, les CE2 et les CM1-CM2B. Ce projet a débuté avec la venue de deux artistes au mois d'octobre, Flora Delalande et Florian Baron. Ils ont présenté leur spectacle *Créatures poétiques et musique monstre* lors de deux représentations à la salle Hermine. Ce spectacle mêlant conte, poésie, musique et dessin, a beaucoup plu aux enfants.

Ensuite, Flora Delalande, poétesse, est intervenue dans les classes pour un atelier d'écriture collective. Chaque classe a inventé un poème sur les monstres. Ces poèmes ont ensuite été mis en musique avec l'aide d'un musicien-intervenant du Conservatoire.

Lors d'une autre rencontre en classe, Flora a proposé aux enfants un « marathon d'écriture ». Le principe ? Écrire pendant un temps donné, sans

s'arrêter, tout ce qui leur passait par la tête (et il y en avait des choses !). Les enfants ont partagé leurs écrits avec leurs camarades en leur lisant leur texte.

Le projet s'est poursuivi avec une dernière intervention de Flora fin mars, durant laquelle elle a proposé un atelier de poésie visuelle, mélangeant poésie et arts plastiques.

École Notre-Dame : une sensibilisation au handicap



Tout au long du mois de mars, les élèves de l'école ont été sensibilisés au handicap à travers diverses interventions, ateliers et rencontres. L'objectif était de leur permettre de mieux comprendre les défis rencontrés par les personnes en situation de handicap. Parmi les initiatives mises en place, un événement solidaire a particulièrement marqué les esprits : un bol de riz. Cette action avait pour

but de récolter des fonds au profit de l'association « À pas de chenille », une structure innovante qui accompagne les enfants en situation de handicap. Installée à Fougères, cette association est unique en France. Elle rassemble plusieurs professionnels spécialisés afin d'apporter aux enfants un accompagnement adapté sans qu'ils aient à se déplacer d'un établissement à l'autre.

Un véritable soutien pour les familles concernées ! À l'occasion de cet événement, la fondatrice de « À pas de chenille » est venue à la rencontre des élèves pour leur présenter son association et expliquer son engagement. Un échange enrichissant qui a permis aux enfants de mieux comprendre l'importance de la solidarité et de l'inclusion.

à noter

> Accueil de loisirs :

les dates d'inscription pour l'été

Pour la période du 7 juillet au 1er août, les inscriptions à l'accueil de loisirs seront ouvertes du mardi 20 mai au vendredi 20 juin. Pour la période du 4 au 29 août, elles seront ouvertes du mardi 20 mai au vendredi 4 juillet. Les inscriptions se feront en ligne sur le portail famille Carte T@too.

> Mini-séjours :

une réunion avec les familles

Deux mini-séjours seront organisés du 8 au 11 juillet (8-10 ans) et du 15 au 18 juillet (11-13 ans) à la base de loisirs de la Rincerie, à la Selle-Craonnaise (53). Les inscriptions se feront du mardi 20 mai au vendredi 20 juin sur le portail famille Carte T@too. Une réunion d'information pour les familles aura lieu le mercredi 25 juin, à 18 h, au réfectoire du Pôle Enfance.

> Chantiers à Caractère Éducatif :

les inscriptions pour l'été

Les Chantiers à Caractère Éducatif (ex-dispositif Argent de Poche) se dérouleront pendant les vacances de printemps et d'été. Ces chantiers sont destinés aux jeunes de 16 et 17 ans. Il s'agit de réaliser des travaux simples et sans danger sur un temps de 3 h 30, pour une indemnité de 15 €. Les jeunes sont encadrés par des agents de la commune. Il est encore temps de s'inscrire pour les vacances d'été. Les informations et le dossier d'inscription sont disponibles sur www.lecouisse.fr.

> Temps du midi à l'école

Montaubert : les tarifs

Dans le cadre de la mise en place de la convention d'entente avec la Ville de Fougères pour la fourniture des repas à l'école Montaubert et à l'accueil de loisirs, les tarifs du temps du midi à l'école Montaubert ont été revalorisés au 1^{er} janvier 2025. Pour les enfants de Lécousse, ils s'établissent comme suit :

- Repas et garderie : 6 €
- Projet d'accueil individualisé avec panier fourni par les familles (cas où le prestataire ne peut fournir un repas de substitution) : 2,60 €

le chiffre

> 86

C'est le nombre de jeunes de 6 à 18 ans qui pratiquent cette saison une activité sportive ou culturelle non proposée par les associations de Lécousse, mais existante dans l'une des communes de Fougères Agglomération. Cette aide est versée à l'association et vient en déduction de l'adhésion des familles. La participation de la commune étant de 20 € par jeune, le coût total du dispositif s'élève cette année à 1 720 €.

Personnel communal : l'équipe d'animation



De gauche à droite, Laurette Lalande, Martine Cherel, Martine Laisné, Alice Delsart, Frédérique Noël, Alexandra Le Segretain, Sandra Haugeard, Marie David. En médaillon, Anthony Landréat, coordinateur Enfance Jeunesse Éducation.

L'équipe de l'accueil de loisirs et du périscolaire a été fortement renouvelée ces deux dernières années. Nous vous présentons l'ensemble des agents.

Depuis septembre 2024, la fonction de coordinateur Enfance Jeunesse Éducation est assurée par Anthony Landréat. Âgé de 37 ans, il est originaire d'Avranches, où il habite toujours. Auparavant, il a été directeur de centre de loisirs, puis coordinateur péri-extrascolaire, au sein de Villedieu Intercom. « *La commune m'a recruté sur le poste de coordinateur Enfance Jeunesse Éducation, suite au départ d'Arnaud Benoist* » raconte ce fan de sports qui a pratiqué le football à un haut niveau régional. « *Je suis très heureux d'avoir été retenu. J'ai intégré une bonne équipe et le Pôle Enfance offre d'excellentes conditions de travail.* »

Depuis août 2023, Laurette Lalande assure la direction de l'accueil de loisirs et du périscolaire à l'école Montaubert. Laurette a une longue expérience dans le domaine de l'animation, puisqu'elle a occupé pendant 12 ans les mêmes fonctions dans des groupes scolaires à Fougères.

Le poste de directrice adjointe est assuré par Alexandra Le Segretain. Originaire de la Mayenne, elle a été recrutée en tant que contractuelle en octobre 2021, puis titularisée un an plus tard. Avant Lécousse, elle a été animatrice saisonnière pendant une di-

zaine d'années. Elle a également été professeure de français à l'étranger.

Auparavant animatrice saisonnière à Liffré et assistante d'éducation au lycée Guéhenno de Fougères, Frédérique Noël a rejoint l'équipe en décembre 2022 en tant qu'animatrice. Elle assure également la fonction de directrice adjointe sur des périodes d'été.

Originaire d'Auray, Alice Delsart a été recrutée en mars 2024. Elle est arrivée dans la région suite à la mutation de son conjoint enseignant.

Sandra Haugeard a été recrutée en août 2024. Auparavant, elle a été animatrice pendant 25 ans à Fougères, sa ville de naissance.

Auparavant animatrice à Thorigné-Fouillard, Marie David a rejoint l'équipe en janvier dernier. En parallèle, elle anime également les ateliers d'éveil du Relais Petite Enfance (RPE) le lundi à Lécousse et le mardi à Javené.

Recrutées par la commune il y a de nombreuses années, Martine Laisné et Martine Cherel complètent l'équipe. En parallèle de son poste d'animatrice à l'accueil de loisirs, Martine Laisné est également ATSEM à l'école Montaubert.

Les bilans 2024

Accueil de loisirs

Au cours de l'année 2024, l'accueil de loisirs a fonctionné 106 jours (108 en 2023) : 35 mercredis scolaires et 71 jours de vacances. Le service a été fréquenté par 203 familles (215 en 2023), ce qui correspond à 287 enfants accueillis (332 en 2023). 70 % des enfants étaient de Lécousse (69 % en 2023).

Concernant le bilan financier, le total des dépenses s'est élevé à 272 425,53 € et les recettes à 164 323,55 €. Le reste à charge pour la commune a donc été de 108 101,98 €, soit 43 % des dépenses (41 % en 2023). Le coût de revient communal par journée et par enfant a été de 21,19 €.

Relais Petite Enfance Am Stram Gram

À Lécousse, 52 ateliers d'éveil ont été organisés au cours de l'année 2024 (deux séances hebdomadaires). Au total, ces ateliers ont réuni 71 enfants et 18 assistantes maternelles.

Les rendez-vous familles ont concerné principalement la recherche d'un mode de garde (en baisse depuis septembre 2024) et d'informations sur les démarches administratives (contrat, salaire d'une assistante maternelle à domicile, aides financières, etc.)

Parmi les temps forts de l'année 2024 : le spectacle Drôle de pommes, la conférence sur « Les écrans dans la vie des enfants et des adolescents » (45 participants), l'intervention de la musicienne Marizik pour de l'éveil musical, la mise en place de soirées « Créa'Dine » à destination des assistantes maternelles des 4 communes pour créer des outils professionnels, ou encore des rencontres avec les résidents de l'Ehpad de la Chesnardière.

Concernant le bilan financier, le total des dépenses s'est élevé à 55 770,21 €. Déduction faite des recettes, le reste à charge a été de 2 571,41 € pour chacune des 4 communes (Javené, Lécousse, Romagné, Saint-Sauveur-des-Landes). Pour Lécousse, s'ajoute le coût du 2ème atelier d'éveil réalisé par la mise à disposition d'un agent de la commune de Saint-Georges-de-Reintembault, pour un montant de 2 114,53 €.



RPE Am Stram Gram : l'actualité

Un lieu d'information et d'accompagnement

Parents/futurs parents, le RPE vous accompagne dans :

- la recherche d'un mode d'accueil pour votre enfant
- les démarches liées à l'accueil de l'enfant (contrat de travail, déclaration Pajemploi, aides financières, etc.)

Assistant(e) maternel(le) agréé(e), le RPE vous informe sur :

- le statut de « salarié d'un employeur particulier »
- le métier d'assistant maternel agréé et de garde à domicile
- le parcours de formation continue

Le RPE propose également des temps d'échange et d'écoute, de rencontres entre professionnels de l'accueil individuel.

Une intervention de Mathilde Poulard

Parmi les événements récents, Mathilde Poulard, masseur-kinésithérapeute spécialisée en pédiatrie, est intervenue fin janvier au Pôle Enfance. Le but était d'échanger avec les assistantes maternelles de la commune sur les postures à adopter, la marche, le portage des bébés et des plus grands, le choix du matériel de puériculture, etc. Des conseils pour la vie quotidienne ont été apportés aux professionnelles.

Les prochains rendez-vous

- Une conférence à destination des parents, futurs parents et professionnels aura lieu fin avril ou fin mai (date définie très prochainement). Cette conférence de David Cheynel, psychopédagogue, aura pour thème « Savoir décoder, faire face aux défis rencontrés dans le développement du jeune enfant ».
- Le mardi 17 juin, au Pôle Enfance, un spectacle de la compagnie « L'enjeu collectif » sera proposé aux participants des ateliers d'éveil.
- La 2^{ème} édition des soirées « Créa'Dine » (une en juin et l'autre au dernier trimestre 2025) sera proposée aux assistantes maternelles du territoire du RPE. Ces soirées seront animées par Morgane Le Bozec.

Contact : Morgane le Bozec, animatrice du RPE

Tél. 06 45 10 23 02 – rpe@lecousse.fr



Accueil de loisirs : les vacances de février

Au total, 119 enfants ont fréquenté l'accueil de loisirs pendant les vacances de février, qui avaient pour thème « l'hiver ». Des activités variées ont été proposées aux jeunes : atelier bricolage, animation cuisine, décoration, jeux sportifs, découverte de la nature, etc.

Les moins de 6 ans ont fait une sortie au parc de jeux Royal Kids, à Montgermont. Ils ont également assisté à un spectacle de magie de la compagnie du Gouffignol. De leur côté, les plus de 6 ans sont allés au BreizhArena Laser Game, à Montgermont, ainsi qu'à la patinoire de Rennes.

Gym Adulte Lécousse : Joël Michel et Dominique Gilles coprésidents

Roselyne Gesbert-Bourcier, qui présidait le club de Gym Adulte depuis environ 25 ans, a passé le relais à deux coprésidents au début de l'année : Joël Michel et Dominique Gilles. Delphine Maupilé (trésorière) et Nathalie Etiennoul (secrétaire) complètent le nouveau bureau.

Le club, qui regroupe également la section de Volley détente sous la responsabilité de Chantal Beaulieu, rassemble actuellement 60 adhérents, dont une petite dizaine d'hommes. « *Au sein du club, la convivialité prime* » annoncent les coprésidents. « *Les gens se rencontrent et passent de bons moments autour du sport.* »

Trois cours sont proposés le lundi de 18 h 30 à 19 h 30 à la salle Cormoran, le mardi de 10 h à 11 h à la salle Émeraude (effectif limité) et le mercredi de 20 h à 21 h à la salle Cormoran. Les cours sont assurés par Joël Michel. « *Je diversifie au maximum le contenu des séances* » explique-t-il. « *Assouplissements,*



De gauche à droite, Dominique Gilles et Joël Michel

étirements, renforcement musculaire, coordination motrice avec ou sans musique, jeux de raquette... D'une semaine à l'autre, les cours ne sont quasiment jamais les mêmes ».

Le mercredi 18 juin, à partir de 20 h à la salle Cormoran, le club va proposer un cours gratuit ouvert à tous. Chacun pourra découvrir et pratiquer les diffé-

rents exercices proposés lors des séances. Comme tous les ans, le club sera également présent au Forum des associations, qui se déroulera le vendredi 29 août à la salle Hermine.

Contact : Tél. 07 67 91 72 25
gymclubadulte.lecouisse@gmail.com

Agenda : les dates à retenir

Dimanche 6 avril – Amicale des aînés : thé dansant avec Stéphane Mercier, de 14 h à 19 h, à la salle Hermine.

Samedi 12 et dimanche 13 avril – US Lécousse : randos VTT 20 km (familial), 30, 40 ou 50 km – Route 60-80 km – Gravel 60-80 km (tarif : 7 €, gratuit moins de 16 ans). Nouveauté : les Foulées de Lécousse se joindront à la manifestation avec des parcours pédestres de 8 ou 15 km (tarif : 5 €) – Inscription sur place, le samedi de 13 h 30 à 15 h et le dimanche de 7 h 30 à 10 h.

Samedi 19 avril – Conseil Municipal des Jeunes : chasse aux œufs, de 11 h à 12 h. Rendez-vous devant le centre de la Dussettière, rue des Ménestrels.

Dimanche 4 mai et 1^{er} juin – Tai Chi Jardin Intérieur : séances découvertes gratuites, de 9 h 30 à 11 h 30, à la salle Belle-Île. Inscription au 06 99 59 97 87.

Judi 8 mai – UNC : cérémonie au monument aux morts.

Samedi 17 mai – Journée Citoyenne, à partir de 8 h 30.

Vendredi 23 mai – Plantation de l'arbre des naissances, à 18 h 30, au Pôle Enfance.

Mardi 27 mai – ACLé : stage de pastel à l'espace Irène Frain. La journée sera animée par Laurent Chantaine, pastelliste.

Mardi 3, 10 et 17 juin – Tai Chi Jardin Intérieur : séances découvertes gratuites, de 14 h 30 à 16 h et/ou de 18 h 45 à 20 h 15, à la salle Belle-Île. Inscription au 06 32 76 20 36 ou 06 79 99 30 97.

Samedi 7 juin – Palet lécoussois : concours de palets ouvert à tous, toute la journée.

Dimanche 8 et lundi 9 juin – Tennis de Table Fougères-Javené-Lécousse : tournoi national rassemblant plus de 230 joueurs de tout le Grand Ouest.

Mercredi 18 juin – Gym Adulte : cours découverte, de 20 h à 21 h, à la salle Cormoran. Présentation des divers ateliers en prévision de la saison 2025/2026.

Samedi 21 et dimanche 22 juin – Comité des fêtes : fête de la Saint-Jean.

Vendredi 27 juin – École Montaubert : fête de l'école.

Samedi 28 juin – École Notre-Dame : fête de l'école.

En juillet et août – Tennis de Table Fougères-Javené-Lécousse : tournois d'été ouverts aux non licenciés (dates non déterminées).

Vendredi 4 juillet – ACLé : audition des élèves de l'atelier musical (guitare, batterie, piano) à la salle Hermine, suivie d'un concert du groupe Musique Actuelle Amplifiée avec la participation de la chorale Solaria.

Samedi 5 juillet – Gym Club Lécousse : gala.

Vendredi 29 août – Forum des associations, à partir de 18 h, à la salle Hermine.

Samedi 11 octobre – Gym Club Lécousse : les 40 ans du club.

Dimanche 9 novembre – ACLé : concert de la chorale Solaria, à la salle Hermine.

Mardi 11 novembre – UNC : cérémonie au monument aux morts.

Dimanche 16 novembre – Comité des fêtes : braderie du jouet.

Dimanche 23 novembre – Comité de jumelage : marché de Noël.

Samedi 20 décembre – Cérémonie des vœux, à 11 h, à la salle Hermine. Magie de Noël, à partir de 18 h, dans le centre-bourg.

US Lécousse : la médaille d'or Jeunesse et Sports à Christian Piron



Christian Piron (au centre) avec Mme le Maire, le député Thierry Benoît et deux adhérents du club depuis 1983.

Le 18 janvier, la galette des rois de l'US Lécousse a été l'occasion de remettre à Christian Piron la médaille d'or de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif, récompensant plus de 20 ans d'implication dans l'association. Un club n'étant rien sans ses bénévoles, Christian Piron a tenu partager sa médaille avec toutes les personnes qui ont contribué ou qui contribuent à la vie du club. Il a également salué son épouse, qui l'a toujours soutenu dans son engagement associatif.

L'US Lécousse, qui rassemble actuellement une centaine d'adhérents, tient à remercier « Mme le Maire et le député Thierry Benoît pour leur présence lors de la remise de la médaille. Nous remercions aussi la commune pour son soutien continu à l'association, notamment lors des randos annuelles. »

Le prochain rendez-vous du club est fixé au samedi 12 et dimanche 13 avril avec les traditionnelles randos vélo. Les Foulées de Lécousse se joindront à la manifestation avec des parcours pédestres de 8 ou 15 km.

Comité des fêtes : le carnaval



Le traditionnel carnaval organisé par le comité des fêtes s'est déroulé le samedi 8 mars. Les enfants ont revêtu leur plus beau déguisement à l'occasion de ce rendez-vous festif et coloré.

Gym Club Lécousse : les premières compétitions



La saison des compétitions a démarré le dimanche 26 janvier pour le Gym Club de Lécousse. Les résultats témoignent du dynamisme et du talent des gymnastes.

Manon a décroché l'or et Albane a terminé 3ème lors de la compétition départementale en individuel dans des catégories différentes. Les compétitions départementales par équipe ont également fait briller les gymnastes, avec une équipe qui a terminé 3ème sur 14.

Le dimanche 9 février, le Gym Club de Lécousse a organisé une première compétition de TeamGym qui s'est soldée avec trois podiums.

Le bureau souhaite adresser ses « sincères remerciements à tous les bénévoles pour leur implication et leur dévouement. Merci à tous ! »



Médiathèque : des animations pour tous

La médiathèque propose des animations gratuites pour tous les âges, des tout-petits aux adultes. Les animations à venir sont à consulter sur le site Internet des médiathèques de Fougères Agglomération, l'application IntraMuros de la commune et sur l'Instagram de la médiathèque : [mediathequedelecousse](#).

Les animations ont souvent une jauge limitée. C'est pourquoi il est fortement conseillé de s'inscrire. Les inscriptions se font désormais sur le site Internet des médiathèques de Fougères Agglomération (<https://mediatheques.fougères-agglo.bzh>), que vous soyez ou non inscrit dans une des médiathèques. Ne tardez pas à vous inscrire, car les places sont vite réservées !

Exposition Regards d'enfance

Jusqu'au 23 avril, huit illustrateurs exposent leur regard sur l'enfance. Les artistes utilisent différentes techniques telles que la gouache, le crayon de couleur, le collage, le papier découpé, etc. Un jeu pour découvrir l'exposition est proposé sur place (pour les enfants à partir de 8 ans).

Bébé bouquine

Lectures et comptines pour les 0-3 ans. Le mardi 8 avril, à 10 h 30, Séverine et Sylvie présenteront La ballade de l'escargot autour d'un tapis de lecture. Sur inscription.

V.I.P. petite enfance

Ouverture de la médiathèque pour les 0-3 ans, accompagnés de leurs parents, grands-parents, assistantes maternelles



Le mercredi 12 mars, la médiathèque a organisé un rendez-vous spécial Maghreb : des histoires en français traduites en arabe par Saloua Carré.

et autres professionnels de la petite enfance. Cette séance a lieu un jeudi par mois, entre 9 h 30 et 11 h.

Les prochains rendez-vous se dérouleront les 24 avril, 22 mai et 26 juin. Entrée libre.

Rendez-vous contes

Lectures pour tous à partir de 4 ans, un mercredi par mois, à 17 h. Les prochaines séances auront lieu les 23 avril, 14 mai et 18 juin. Entrée libre, sans inscription.

MédiaCréa

Lecture et atelier créatif un mercredi par mois, à 17 h. Les prochaines séances auront lieu les 30 avril, 21 mai, 25 juin. Sur inscription.

Atelier créatif pour ados et adultes

Sylvie, bénévole, et Séverine, bibliothécaire, ont envie de réunir adultes et ados (à partir de 12 ans) lors d'un moment convivial autour d'une création artistique. Vous aimez les

loisirs créatifs ? Rendez-vous à la médiathèque le vendredi 25 avril, à 18 h 30, pour 2 heures de création et de partage ! Le matériel et la boisson seront fournis. Les petites gourmandises apportées par chacun seront vivement acceptées ! Sur inscription.

Limoitout

Partage d'idées de lecture par l'équipe de bénévoles de la médiathèque.

Si vous ne savez pas quoi lire, venez piocher des idées et/ou apporter les vôtres ! La prochaine séance se déroulera le mardi 10 juin, à 20 h.

Un marque-page en impression 3D

L'été approche et la lecture sous le soleil arrive. Avec le FabLab, vous allez fabriquer un marque-page que vous pourrez personnaliser en ajoutant un prénom, via un logiciel de modalisation 3D.

Le jeudi 12 juin, de 10 h à 12 h, sur inscription.

4L Trophy : la participation d'une Lécoussoise

Du 18 février au 1^{er} mars, la lécousoise Camille Piarulli a participé au raid humanitaire le 4L Trophy au Maroc, en équipage avec Perrine Simon sous l'association Breizh'elles. Le Conseil municipal a soutenu son projet en lui allouant une bourse jeune d'un montant de 350 €.

« Ce que nous avons vécu pendant ces quelques jours restera inoubliable ! » raconte-t-elle. « Une convivialité et une en-



traide de folie, des péripéties, des muscles après avoir poussé la voiture sans cesse dans le sable, des copains, des paysages incroyables... Bref, nous ressortons de cette aventure la tête remplie de souvenirs. Après cette aventure plus qu'incroyable, nous souhaitons remercier la commune de Lécousse, qui a participé au financement de notre projet. »

Tarifs communaux : l'actualisation 2025

► Salle Émeraude

Vin d'honneur avec verres	68,00 €
Réunion	68,00 €
Buffet froid	98,00 €
Tarif week-end	204,00 €
Chèque caution	100,00 €

► Salle Belle île

Vin d'honneur avec verres	45,00 €
Réunion	45,00 €
Buffet froid	61,00 €
Tarif week-end	102,00 €
Chèque caution	100,00 €

► Espace Irène Frain - Hall d'exposition

Location pour une journée	30,00 €
Location pour une semaine	103,00 €
Location semaine supplémentaire	81,00 €/semaine
Chèque caution	100,00 €

► Salle Hermine

Associations de Lécousse

Salle sans cuisine	206,00 €
Salle avec cuisine	335,00 €
Tarif week-end sans cuisine	390,00 €
Tarif week-end avec cuisine	518,00 €
Vin d'honneur avec verres	215,00 €

Particuliers de Lécousse

Salle sans cuisine	340,00 €
Salle avec cuisine	447,00 €
Tarif week-end sans cuisine	523,00 €
Tarif week-end avec cuisine	630,00 €
Vin d'honneur avec verres	202,00 €

Location de matériel

Sono	34,00 €
Écran	34,00 €
Chèque caution	400,00 €

► Cimetière

Concession	395,00 €
Concession 50 ans	615,00 €
Concession 30 ans enfant	gratuit
Columbarium 15 ans	480,00 €
Columbarium 30 ans	960,00 €
Columbarium 50 ans	1590,00 €
Caveau provisoire	63,00 €

Déchets : les dépôts au pied des conteneurs sont interdits !

Voici une photo prise il y a quelques semaines devant les conteneurs d'apport volontaire situés rue de la Butte, près du centre technique municipal. Rappelons que les dépôts au pied des conteneurs sont strictement interdits et peuvent être sanctionnés d'une amende. Tout dépôt sauvage de déchets au pied des conteneurs, ou plus largement sur la voie publique ou dans la nature, est un comportement intolérable. Il est de la responsabilité de tous de conserver un environnement propre et agréable au quotidien !



Déchets : le calendrier de collecte 2025

Le calendrier de collecte 2025 est disponible en téléchargement sur le site www.smictom-fougeres.fr.

Rappelons qu'à Lécousse, la collecte est effectuée :

- le jeudi des semaines **paire**s pour les ordures ménagères (bac gris)
- le jeudi des semaines **impaire**s pour le tri sélectif (bac jaune)



Réfection véranda existante
Réalisation tous corps d'état
Garantie décennale

9 rue Croix Dorée - LECOUSSE

06 80 99 40 14 - 06 30 47 33 41

cvb.rogerleestas@orange.fr



- Véranda, Menuiseries alu/PVC
- Pergola bio-climatique
- SAS, Bow-window, Toit plat
- Volets roulants, Stores
- Garde-corps, Coupe-vent
- Tous types toit, verres, zinc
- Charpente, Couverture
- Terrassement, Maçonnerie
- Sols, Carrelage, Parquet
- Placo, Isolation, Cloison
- Tous aménagements int/ext
- Porte de garage, Portail
- Carport
- Ossature bois - bardage

Fabrication & Pose par nos soins



François
LEMARIÉ

Conseiller en immobilier



06 67 80 53 57

francois.lemarie@iadfrance.fr

Lécousse (35)



Suivez-moi



iadfrance.fr

El François LEMARIÉ, mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS IAD France immatriculé au RSAC de Rennes sous le numéro 985033661 (sans détention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS.

Etat-civil

Naissances du 19 novembre au 3 mars

25 novembre 2024 : Thao, Paul, Jérôme ECARD – 7, rue Elisa Mercœur
 2 décembre 2024 : Elena, Ambre, Juliette DESPAS – 16, rue Jeanne Laurent
 5 décembre 2024 : Kaëla BACARI NASSER BEN – 31, rue Pierre Beylet
 25 décembre 2024 : Nathan, Ophélio, Hugo FOUGERAY – 15, La Bondonnais
 8 janvier 2025 : Zélie, Victoire, Lucie LESIEUR – 3, rue du Pont Sec
 16 janvier 2025 : Silia, Miriam PETIT – 17, rue de la Mésangère
 16 janvier 2025 : Adèle, Juliette, Maria COLIN – 32, rue Camille Claudel
 30 janvier 2025 : Achille, Ernest, André MENARD – 3, rue Sophie Trébuchet
 11 février 2025 : Hugues, Julien, Louis BALAUD – 3, rue Hildegarde de Bigen
 24 février 2025 : Aurélien, Carl, William MEZIERES – 16, Le Préciput

Mariages du 19 novembre au 3 mars

7 décembre 2024 : Mme GEORGAULT Gwénaëlle et M. DESPRES Jonathan – 1, hameau de la Guillardière

Décès du 19 novembre au 3 mars

23 novembre 2024 : Mme BARBE Vivianne – 7, rue Paul Sérusier
 29 novembre 2024 : Mme BERTRAND épouse RENAULT Léa – 30, rue de la Basse-Porte
 19 novembre 2024 : M. BOUVIER Christian – 27, rue Pierre Beylet
 14 décembre 2024 : Mme CHALMEL née GAVARD Marie – 8, place Saint-Martin des Champs
 22 décembre 2024 : M. JUBAN Bernard – 1, rue d'Espagne
 11 janvier 2025 : M. DUVAL Yann – 40, rue de la Basse Porte
 27 janvier 2025 : M. CORBIN Jean – 44, boulevard de Bliche
 13 février 2025 : Mme OLLIVIER née MÉTIVIER Béatrix – 1, rue de Gibary
 21 février 2025 : Mme FEUVRIER née FREMY Marie – 33, La Haute Chararie
 24 février 2025 : Mme DELAUNAY née FROC Denise – 8, rue du Clair Logis

Les permis de construire

- SCI DU RIVAGE – 8, rue Pierre Harel : la construction d'un bâtiment de stockage ainsi que des bureaux. Arrêté du 29/11/2024.
 - M. PIERRE Frédéric – 4, La Barrière de l'Etoile : l'extension de la maison d'habitation. Arrêté du 12/11/2024.
 - SEP HOS, M. JOUIN Olivier- 24, rue Jacqueline Auriol : la construction de deux maisons d'habitation locatives. Arrêté du 17/12/2024.
 - M. LEONI et Mme LE DU – 15 bis, rue de la Mésangère : la construction d'une maison individuelle. Arrêté du 31/12/2024.
 - Mme MICHEL Céline – 12, rue Elisa Mercœur : la construction d'une maison individuelle. Arrêté du 13/12/2024.
 - SARL PETIT PROMOTION – 1, rue Colette : la construction d'une maison individuelle. Arrêté du 26/01/2025.
 - M. FOURAGE et Mme DANDIN – 3, rue Hypatie d'Alexandrie : l'extension de la maison d'habitation. Arrêté du 30/01/2025.

Les déclarations préalables

- M. CHAPALAIN Jean-Pierre – 14, rue des Meuniers : l'isolation par l'extérieur de la maison d'habitation et le changement de la porte de garage. Arrêté du 04/11/2024.
 - INNOVATION ENERGIE – 4, Hameau des Cordiers : l'isolation thermique par l'extérieur de la maison d'habitation. Arrêté du 07/11/2024.
 - M. GARRAULT Michel – 1, rue Pierre de Coubertin : la modification des clôtures. Arrêté du 09/11/2024.
 - Mme VANDERBORGHT Emilie – 4, Vilherbue : le remplacement d'une porte. Arrêté du 28/11/2024.
 - M. VALLÉE Lionel – 23, rue Alliaume : la construction d'un abri de jardin. Arrêté du 28/11/2024.
 - Mme BRUYERE Jeanne – Champ Marie : la coupe et l'abattage d'arbres. Arrêté du 26/11/2024.
 - PHOTO CLIM – 1, rue des Rochelettes : l'installation de panneaux photovoltaïques. Arrêté du 12/12/2024.
 - Mme MERIENNE Danielle – 20, chemin de la République : la modification des clôtures. Arrêté du 13/12/2024.
 - OGEC Notre-Dame – 21, rue de la Butte : le remplacement d'un escalier. Arrêté du 13/12/2024.
 - M. MANCEAU Michel – 22, rue de l'Eau Vive : la modification des clôtures. Arrêté du 14/12/2024.
 - M. COQUIN Jean-Pierre – 7, rue Hypatie d'Alexandrie : l'installation d'une pergola. Arrêté du 18/12/2024.
 - Etablissement Maillard Aubade – 84, boulevard de Bliche : la création d'une ouverture. Arrêté du 19/12/2024.
 - SUNWEST – 3, rue Marcel Cerdan : l'installation de panneaux photovoltaïques. Arrêté du 27/12/2024.
 - M. PAINCHAUD et Mme VIGOT – 15, rue de Saint-Malo : la construction d'une véranda. Arrêté du 28/12/2024.
 - M. et Mme CARRÉ – 9, rue Adélaïde Daligaut : l'installation d'une pergola. Arrêté du 28/12/2024.
 - M. GENEVÉE Thierry – 3, rue du Brabant : la construction d'une véranda. Arrêté du 27/12/2024.
 - M. et Mme MOREL – 4, allée Jean Moulin : l'instal. de panneaux photovoltaïques, l'isolation par l'ext. de la maison d'hab. et le rempl. de la porte d'entrée. Arrêté du 04/01/2025.
 - SCI LANDIVA, M. DUROCHER Vincent – 16, bld de la Motelle : la modification d'un mur de clôture pour la création d'un accès et d'un parking. Arrêté du 10/01/2025.
 - Mme SALIOU JOLIVIER Fanny – 22, rue de Saint-Malo : la rénovation d'une maison d'habitation et la construction d'un abri de jardin. Arrêté du 19/02/2025.
 - M. THIERY Jean Louis – 4, rue Paul Gauguin : la modification d'une partie de la clôture. Arrêté du 07/02/2025.
 - M. DEMAZEL Noël – 2, rue des Bourrelriers : le remplacement de la porte d'entrée. Arrêté du 07/02/2025.
 - M. ROSSIGNOL Joseph – 13, rue des Potiers : le remplacement des menuiseries. Arrêté du 13/02/2025.
 - M. LEMERCIER et M. CHOPIN – 11 et 13, rue Marcel cerdan : la modification d'une clôture mitoyenne. Arrêté du 15/02/2025.
 - M. ORRIERE Daniel – 1, rue des meuniers : l'abattage d'une haie de sapins. Arrêté du 15/02/2025.
 - M. GUITTON Roger – 8, rue Pierre Waldeck Rousseau : la modification des clôtures et du portail. Arrêté du 17/02/2025.
 - M. BRASSELET Arnaud – 19, rue Jeanne de France : la création de fenêtres de toit. Arrêté du 20/02/2025.
 - NOVA ENERGIE – 20 bis, chemin de la République : l'installation de panneaux photovoltaïques. Arrêté du 28/02/2025.



Hôtel de ville / Jours et heures d'ouverture

Le lundi et mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30,
le mardi et jeudi de 14 h à 17 h 30,
le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Hôtel de ville

1 parvis des Droits de l'Homme.35 133 Lécousse
Tél. 02 99 94 25 05 - Fax : 02 99 99 61 24
www.lecouisse.fr - mairie@lecouisse.fr

Les n°s utiles

Pôle Santé :

Dr Éléonore Salardaine, médecin généraliste
Dr Ronan Garnier, médecin généraliste
Karine Dobbels, infirmière en pratique avancée
02 22 66 89 23

Pharmacie :

Pharmacie du Parc : 02 99 99 81 01

Cabinet paramédical :

Sylviane Bourdet, kinésithérapeute
02 99 94 94 55
Rozenn Cotreil, pédicure, podologue
02 99 94 37 99

Sophie Chaupitre, infirmière
Karine Meunier, infirmière
02 99 94 37 75

Raphaële Granger, sophrologue,
psychopraticienne et coach
07 69 61 36 65

Kinésithérapeute :

Anne-Hélène Pirotais : 06 49 32 15 69

Ostéopathes :

Mathilde Davoust Virgil Hamelin
07 71 58 50 55 06 45 93 39 54

ADMR :

02 99 98 97 55 à Romagné

Le CLIC :

02 99 98 60 23 à Fougères

Cabinet dentaire du Parc :

Dr Christophe Horel : 02 99 99 77 77

Cabinet d'ophtalmologie :

Dr Petros Skandalis : 02 99 99 16 78



DANS
28
COMMUNES

Location de vélos à assistance électrique



Un service opéré par :



Un service de :



A votre tour !

> La maison des mobilités <
(gare routière)
> Le site www.lesurf.fr <

Travaux de bricolage ou jardinage : les horaires

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, etc.) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au samedi de 8 h à 20 h
- les jours fériés de 10 h à 12 h

**Ces travaux sont interdits
les dimanches.**

Alexandre Boittin
06.08.71.10.86

ab4.paysage@gmail.com

Taille raisonnée
Entretien, Création
Cloture Terrasse
Broyage
Particuliers et professionnels



AB4
Paysage

ENTREPRISE POMMEREUL

02.99.99.43.40
www.pommereul.com

Installations
Dépannages
Magasin

- PLOMBERIE-CHAUFFAGE
- ELECTRICITE
- ELECTROMENAGER
- ENERGIES RENOUVELABLES



3 rue Théodore Levannier
ZAC La Meslais
35133 LECOUSSE

E.Leclerc

Lécousse - Fougères



Flashez & retrouvez nos catalogues !



Boucherie



Poissonnerie



Charcuterie Traiteur



Primeur



Boulangerie Pâtisserie



Fromagerie

Pour toute commande, contactez-nous au 02.99.94.80.00

E.Leclerc
Lécousse - Fougères



E.Leclerc
DRIVE

parapharmacie
E.Leclerc

Suivez-nous :



2, rue Jacques de Tromelin 35133 LECOUSSE - 02 99 94 80 00 - Horaires d'ouverture du lundi au samedi : Hyper : 8h30 - 19h30 sauf vendredi : 8h30 - 20h Drive : 8h30 - 19h30 - Parapharmacie : 9h - 19h.